

Des Archives municipales d'Elbeuf au Centre d'archives  
patrimoniales de la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf  
Austreberthe (CREA)

Marie Sanchez

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Sanchez Marie. Des Archives municipales d'Elbeuf au Centre d'archives patrimoniales de la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA). In: La Gazette des archives, n°222, 2011. L'archiviste dans la cité. pp. 181-185;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2011\\_num\\_222\\_2\\_4825](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4825)

---

Document généré le 15/03/2017

# Des Archives municipales d'Elbeuf au Centre d'archives patrimoniales de la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA)

---

Marie SANCHEZ

## Introduction

La ville d'Elbeuf est située à 15 km de Rouen, sur la rive gauche de la Seine. Elle est la ville-centre d'une agglomération de 57 000 habitants qui regroupe neuf autres communes sur deux cantons du département de la Seine-Maritime :

- Elbeuf, 17 000 habitants ;
- quatre communes entre 6 000 et 10 000 habitants ;
- quatre communes entre 1 000 et 2 000 habitants ;
- une commune de 600 habitants.

Elbeuf	16 666 hts	Tourville La Rivière	2 280 hts
Caudebec	9 904 hts	La Londe	2 007 hts
Saint Aubin	8 296 hts	Orival	1 071 hts
Saint Pierre	8 417 hts	Freneuse	951 hts
Cléon	6 042 hts	Sotteville sous le Val	577 hts

Ces dix communes constituent une agglomération qui conserve encore une forte identité, forgée par le passé autour de l'industrie textile, activité définitivement disparue dans les années 1970.

## **L'intercommunalité**

Dès les années 1950, les efforts des élus locaux pour lutter contre le déclin de l'industrie textile créent un contexte favorable au développement de l'intercommunalité qui va s'affirmer progressivement.

- 1954 : création du Syndicat intercommunal d'assainissement ;
- 1964 : transformation du SIVU en SIVOM avec de nouvelles compétences ;
- 1990 : transformation du SIVOM en district à fiscalité propre ;
- 2000 : le district d'Elbeuf évolue en communauté d'agglomération avec une compétence dans le domaine culturel ;
- 2010 : la communauté d'agglomération d'Elbeuf fusionne avec l'agglomération de Rouen et plusieurs autres EPCI au sein de la nouvelle Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA).

## **Les Archives, composante d'une politique de valorisation d'un territoire**

Le projet de développement présenté par la communauté d'agglomération d'Elbeuf dans le contrat de plan État-région situe le champ culturel comme un axe important de son action dont l'objectif est de conforter l'image de son territoire. Les archives font partie d'un volet de cette politique culturelle communautaire fondée sur la valorisation du patrimoine local.

La compétence Culture, telle qu'elle est alors définie, comprend la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire.

C'est dans ce contexte qu'est lancé en 2003 le projet d'un pôle culturel qui prévoit le regroupement des Archives municipales, du musée d'Elbeuf et du service en charge du label « Villes d'art et d'histoire ». Ces trois services seront transférés à l'agglomération d'Elbeuf en janvier 2007.

Le projet culturel rejoint un projet d'urbanisme ambitieux portant sur la requalification d'un îlot industriel de 12 000 m<sup>2</sup> situé dans un quartier en pleine mutation au cœur de la ville.

## **Projet archivistique**

### ***Période municipale***

#### *État des lieux*

Elbeuf est la seule commune du territoire dotée d'un service d'archives constitué. Celui-ci gère les archives de l'EPCI par convention depuis 1996.

Les archives des autres communes souffrent de mauvaises conditions de conservation. En raison des efforts financiers que cela suppose, tant en moyens humains que matériels, leur dimension patrimoniale n'est pas prise en compte. Les fonds historiques sont peu accessibles ou dans des conditions favorisant l'exposition des documents aux risques de détérioration ou de vol. Quant aux archives contemporaines des communes les plus importantes, elles font l'objet d'interventions ponctuelles du service SOS Archives du CDG 76 (centre de gestion de la fonction publique territoriale).

#### *Préfiguration du futur service*

En 2003, l'étude de faisabilité du volet architectural lance le processus. Pour assurer les missions préalables à la création effective du service, la communauté d'agglomération fait appel à la Ville d'Elbeuf. Cette collaboration se concrétise en janvier 2005 par la mise à disposition, à mi-temps, de la responsable des Archives municipales avec pour mission :

- l'élaboration du dossier de préfiguration du futur service intercommunal qui précise les conditions et les modalités de la gestion des fonds historiques et contemporains des dix communes et de l'EPCI, y compris les aspects purement archivistiques ;
- la définition des besoins en matière de locaux et le suivi du projet architectural du nouvel équipement ;
- la mise en œuvre d'un programme d'actions destiné à promouvoir le projet auprès des élus et des administrations des communes.

### *Le cadre législatif*

En 2005, la Direction des archives de France donne un avis de principe favorable. Cependant, la création du service intercommunal reste soumise à une modification de la loi sur les archives.

Localement, le projet politique prend corps. Les décisions et les calendriers se précisent. Pour les Archives encore sous statut municipal, il s'agit d'avancer concrètement malgré ce vide juridique. Une convention signée entre l'agglomération et les communes fixe les conditions de l'intervention du service des Archives pour mener les opérations de récolement dans les communes.

### ***Transfert de la Ville d'Elbeuf à la Communauté d'agglomération d'Elbeuf***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, une étape décisive est franchie avec le transfert du service et du personnel des Archives municipales à la Communauté d'agglomération d'Elbeuf.

Les opérations de classement et de récolement s'intensifient grâce à l'arrivée d'un nouvel agent. Les marchés du déménagement et du mobilier sont engagés.

La loi du 15 juillet 2008 donne enfin un cadre juridique à l'existence des services intercommunaux d'archives. Elle prend en compte les différents cas de figure dont la possibilité, pour les communes, de confier leurs archives à la ville centre ou à un EPCI. En juillet 2009, les projets de convention-type sont enfin publiés et diffusés dans l'instruction DPACI/RES/2009/016 du 21 juillet 2009.

### ***Janvier 2010, la fusion et ses conséquences***

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la fusion entre plusieurs EPCI, dont les communautés d'agglomération de Rouen et d'Elbeuf, donne naissance à la nouvelle Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA). Sans remettre en cause le projet – le transfert de la gestion des fonds d'archives des communes est acté en juin 2010 – cet événement n'est pas sans conséquences. Porté à l'origine par la communauté d'agglomération d'Elbeuf, le projet de pôle culturel regroupant les archives, le musée et le service du patrimoine avait une réelle cohérence territoriale. Le nouvel EPCI intervient désormais sur un territoire de 450 000 habitants, 71 communes et dispose d'une administration d'un millier d'agents. Il est donc impératif pour le service d'acquiescer une nouvelle légitimité. Pour cela, il lui faut s'adapter afin de donner du sens à son action au sein d'un territoire plus vaste et plus difficile à appréhender historiquement.

## **Conclusion**

Grâce à l'intercommunalité, un service municipal en pleine stagnation a trouvé un nouveau souffle. L'organisation pérenne de l'archivage à l'échelon de dix communes a été rendue possible, et ceci, dans des conditions pour ainsi dire exceptionnelles. Toutefois, le cas d'Elbeuf pointe la problématique liée aux évolutions rapides et parfois imprévisibles du paysage institutionnel de l'intercommunalité tant au plan territorial qu'au plan des transferts de compétences.

Marie SANCHEZ  
Directrice  
Centre d'archives patrimoniales de la CREA